

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe Stratégie et Développement du Territoire
Direction des Relations Internationales et des Affaires Européennes
1 10 57

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 19 OCTOBRE 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME DANIELLE MILON / M. PATRICK BORÉ**

OBJET : Soutien aux actions européennes.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le Délégué aux relations internationales et européennes - interventions humanitaires, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

L'objet du présent rapport est de proposer à la commission permanente de valider le soutien du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône à des opérateurs dynamiques menant des actions européennes de coopération, de sensibilisation à la citoyenneté et de mobilité des jeunes.

Depuis les Etats Généraux de Provence, la politique publique des relations extérieures de la Collectivité est envisagée comme un outil qui doit contribuer à la création de richesses sur le territoire des Bouches-du-Rhône, renforcer son attractivité et optimiser son rayonnement à l'étranger.

Par ces nouvelles orientations, le Conseil départemental a décidé de se positionner comme un acteur majeur de la dynamique européenne de son territoire.

Dès septembre 2015, ont été initiés de nouveaux dispositifs répondant aux enjeux posés par la construction européenne, notamment en faveur de la citoyenneté et en vue de la captation de fonds européens.

L'Union Européenne apparaît aujourd'hui comme fragilisée : elle fait face à des défis dans un contexte de crise migratoire, économique et sociale et aux interrogations de ses citoyens.

Le Conseil départemental soutient des dispositifs facilitant l'émergence d'une citoyenneté européenne propre au territoire départemental et œuvre au rapprochement des citoyens du territoire avec l'Union Européenne. Ces actions permettent de favoriser les échanges entre territoires de coopération décentralisée et de jumelages.

De plus, au titre des actions citoyennes, le Conseil départemental a également souhaité soutenir la mobilité des jeunes. La mobilité est une action d'accompagnement du jeune dans la construction d'un projet personnel et professionnel.

Le Conseil départemental souhaite donc encourager spécifiquement les projets de la société civile ayant pour but de favoriser les actions européennes de coopération, de sensibilisation à la citoyenneté et de mobilité des jeunes.

Aussi, le Conseil départemental se propose de soutenir l'initiative des associations suivantes :

- La Maison de l'Europe de Provence œuvre pour le développement d'un civisme européen et au rapprochement de ses peuples. L'association est également reconnue comme centre d'information associé à l'Union Européenne et au Conseil de l'Europe. Tout au long de l'année, elle offre plusieurs types d'activités : des débats d'actualité, de la formation scolaire, des rencontres entre les citoyens européens et les députés, les responsables de l'Union Européenne et du Conseil de l'Europe. Elle organise et participe à des manifestations avec différents partenaires dont les Collectivités territoriales.
- Polonica, association franco-polonaise en Provence a pour but la sauvegarde et la valorisation de la culture et de la langue polonaise en Provence ; la participation à la vie culturelle d'Aix en Provence et du Pays d'Aix.
- Eurocircle, association et Centres d'Information Europe Direct, est un organisme d'appui au montage de projets transnationaux, développe et réalise des projets innovants dans différents domaines d'actions qui sont : les activités d'information, de conseil, d'accompagnement, de partenariat et développement de projets. Cette association étudie, coordonne et développe les moyens à mettre en œuvre pour favoriser la sensibilisation du public sur les questions de citoyenneté, de promotion culturelle, sociale et économique. Elle organise également des actions favorisant les échanges et la mobilité des citoyens européens et du monde.

J'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation suivant le tableau ci-joint :

- les demandes de subvention de fonctionnement formulées par des associations des Bouches-du-Rhône pour des projets de sensibilisation à la citoyenneté européenne et à la mobilité européenne ;
- l'attribution, au titre de 2018, dans le cadre du dispositif « Coopération Européenne », des subventions pour un montant total de 40 000 €

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL